

Fiche d'informations

Soigneur Animateur Animalier (SA)

Objectifs

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- Respecter l'alimentation et l'adapter.
- Respecter les plannings de désinfection des parcs.
- Savoir détecter un problème sur un individu ou un groupe.
- Être capable d'organiser une contention.
- Respecter les différents protocoles de sécurité mis en place par la structure.
- Savoir mettre en place une animation pédagogique.
- Savoir s'adapter et travailler en équipe.
- Savoir utiliser du matériel.
- Savoir faire appel à sa créativité afin d'améliorer le quotidien des espèces.

Entreprises d'accueil

- Parc zoologique, Centre de soins, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), fermes pédagogiques.

Public concerné

- Personne âgée de 18 ans et plus, titulaire d'un BAC et ayant déjà 1 mois d'expérience minimum en parc zoologique avec de la faune sauvage.
- En reconversion professionnelle.

Prérequis

- **Niveau d'entrée** : Titre ou diplôme de Niveau 4.
- **Motivation** à exercer le métier visé.

Modalités d'inscription

- Le candidat doit justifier de son BAC et de son expérience en parc zoologique avant de se présenter au test écrit et à l'entretien individuel.
- Le dossier passe ensuite en commission de recrutement ; seul le candidat ayant réussi (test et entretien) recevra un dossier d'inscription qu'il devra retourner complet avant une date butoir.

Effectif par groupe : 24 maximum

Formation continue

Code RNCP

Non certifiant

Niveau de sortie

Niveau 4.

Attestation de formation professionnelle.

Durée de la formation

1 365 heures, sur 12 mois

Personnalisation du parcours possible en fonction des compétences acquises et d'éventuelles situations de handicap.

Rythme de la formation

-6 mois de formation en centre, 4 mois minimum de stages (pouvant aller jusqu'à 6 mois).

-35 heures hebdomadaires.

Lieu de formation

Centre de Formation F3A
Boulevard du Béal
42450 SURY-LE-COMTAL
04 77 30 83 12 (touche 3)
f3a.saintandre@cneap.fr
www.lycee-saintandre.fr

Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétences 1 : Soins aux animaux

- Nourrissage.
- Nettoyage-hygiène.
- Observation.
- Contention-Manipulation.
- Respect des protocoles de sécurité.

Bloc de compétences 2 : Communication

- Animation.
- Pédagogie.
- Travail d'équipe.

Bloc de compétences 3 : Entretien des structures et bâtiments zoologiques

- Réparation des bâtiments et des structures.
- Entretien des espaces verts.
- Enrichissement du milieu.

Évaluation certificatives/Sessions d'examen*

Épreuves	Coeff.	Type	Forme
Connaissance et pratique d'une langue étrangère	1	CCF	Oral/Écrit
Connaissance des pays et des régions	1	CCF	Écrit
Education physique et sportive	1	CCF	Pratique
Technique de communication	1	CCF	Écrit/Pratique
Création de supports	1	CCF	Écrit
Connaissances scientifiques et technologiques	1	CCF	Écrit
Maintenance des bâtiments zoologiques	1	CCF	Pratique
Stratégie des zoos	1	CCF	Écrit
Législation	1	CCF	
Développement durable et biodiversité	1	CCF	Écrit/Oral
Techniques animalières	1	CCF	Écrit
Pédagogie et animation	1	CCF	Écrit/Oral
Rapport de stage	2	CCF	Écrit/Oral
Agroéquipement	1	CCF	Pratique

Chaque épreuve de CCF est retranscrite dans le livret de validation des compétences. Si l'apprenant a une note inférieure à 10 au CCF : non acquis. Note entre 10 et 12 : en cours d'acquisition. Note supérieure à 12 : acquis. Validation si l'apprenant obtient 70% des compétences acquises et/ou en cours d'acquisition.

*Sessions d'examens adaptées aux situations de handicap.

Méthodes mobilisées

Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des apprenant (e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi des périodes d'application en milieu professionnel sont mis en place, en particulier le livret de suivi, dont l'utilisation est obligatoire.

Un suivi systématique de la période en entreprise est mené par les formateurs et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant (e) (plan de travail, auto-évaluation).

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'apprenant (e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral) ...

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le tuteur).

- Entretien individuel mi-parcours et en fin de formation.

Informations pratiques

Accès par transports

- Places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Lignes de bus à proximité (Montbrison/Bonson/ Saint-Étienne).
- Gare TGV TER à proximité (Sury-le-Comtal).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui.

Restauration

- Cantine/self sur place.
- Salle repas équipée d'un micro-ondes et réfrigérateur.
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

Hébergement

- Pas d'internat pour la formation continue.

Les + de la formation

Engagements et partenariats

Partenariats avec plusieurs parcs zoologiques.

Matériel/Équipement

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteur.
- Plateau technique : salle d'agroéquipement sur place, animalerie pédagogique, la partie maintenance des bâtiments se déroule en parc adapté aux épreuves techniques et pédagogiques.



1, rue du petit lavoir
42450 SURY-LE-COMTAL
04 77 30 83 12 (touche 3)
f3a.saintandre@cneap.fr
www.lycee-saintandre.fr

Association loi 1901
N°SIRET : 77642099400019
Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro :82420237242

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

Responsable formation
Mme Marilyne SALANON
f3a.saintandre@cneap.fr

Référente Handicap
Anaïs DILANI